



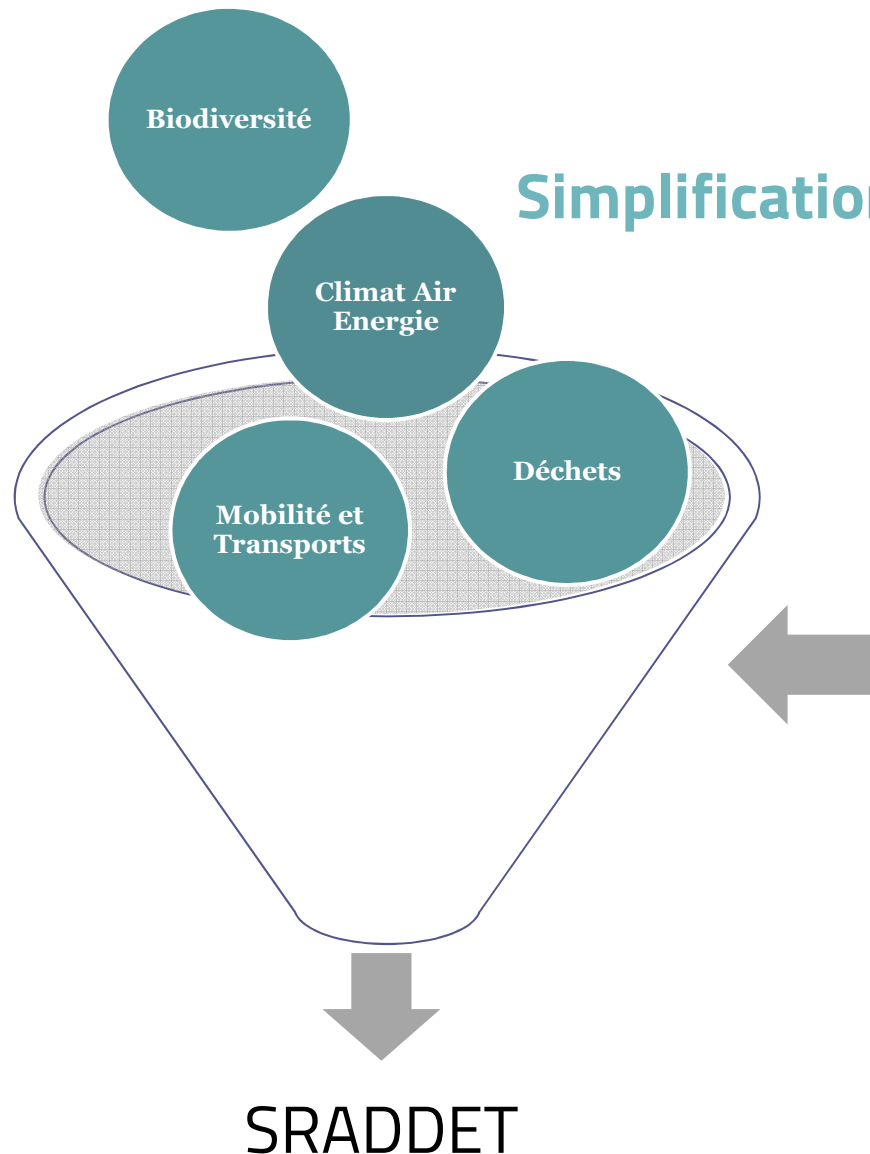
ATELIER METIERS
CONGRES REGIONAL SNDGCT
01 juin 2018

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



LE SRADDET

Un schéma stratégique pour plus de cohérence et de lisibilité



Cohérence

Un projet :

- partagé pour que chaque territoire trouve sa place
- articulé avec les stratégies régionales sur l'économie, la formation, le numérique...

Un schéma transversal

11 domaines réglementaires

Aménagement

- équilibre et égalité des territoires,
- désenclavement des territoires ruraux,
- habitat,
- gestion économe de l'espace,
- implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional,

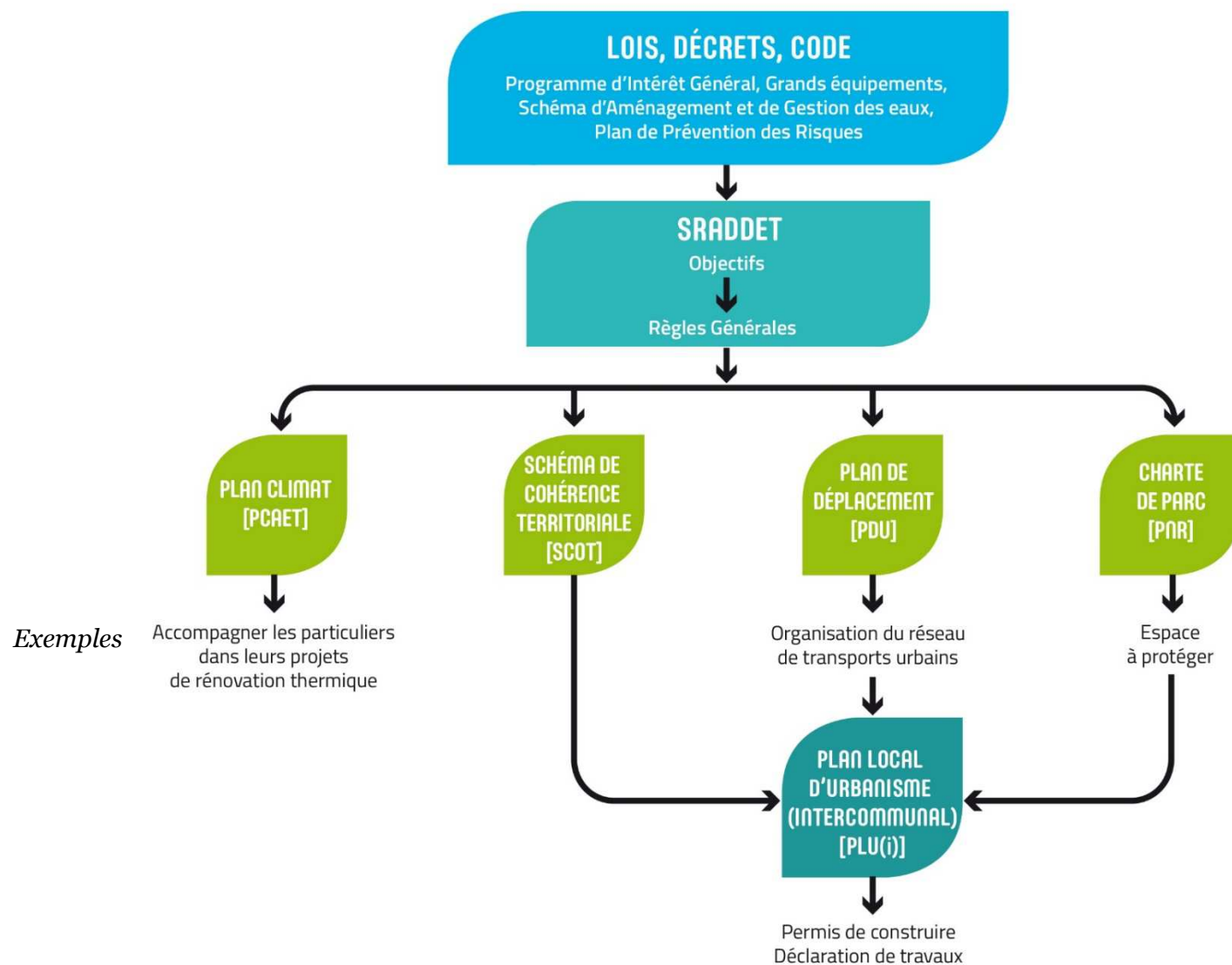
Transport

- intermodalité et développement des transports,

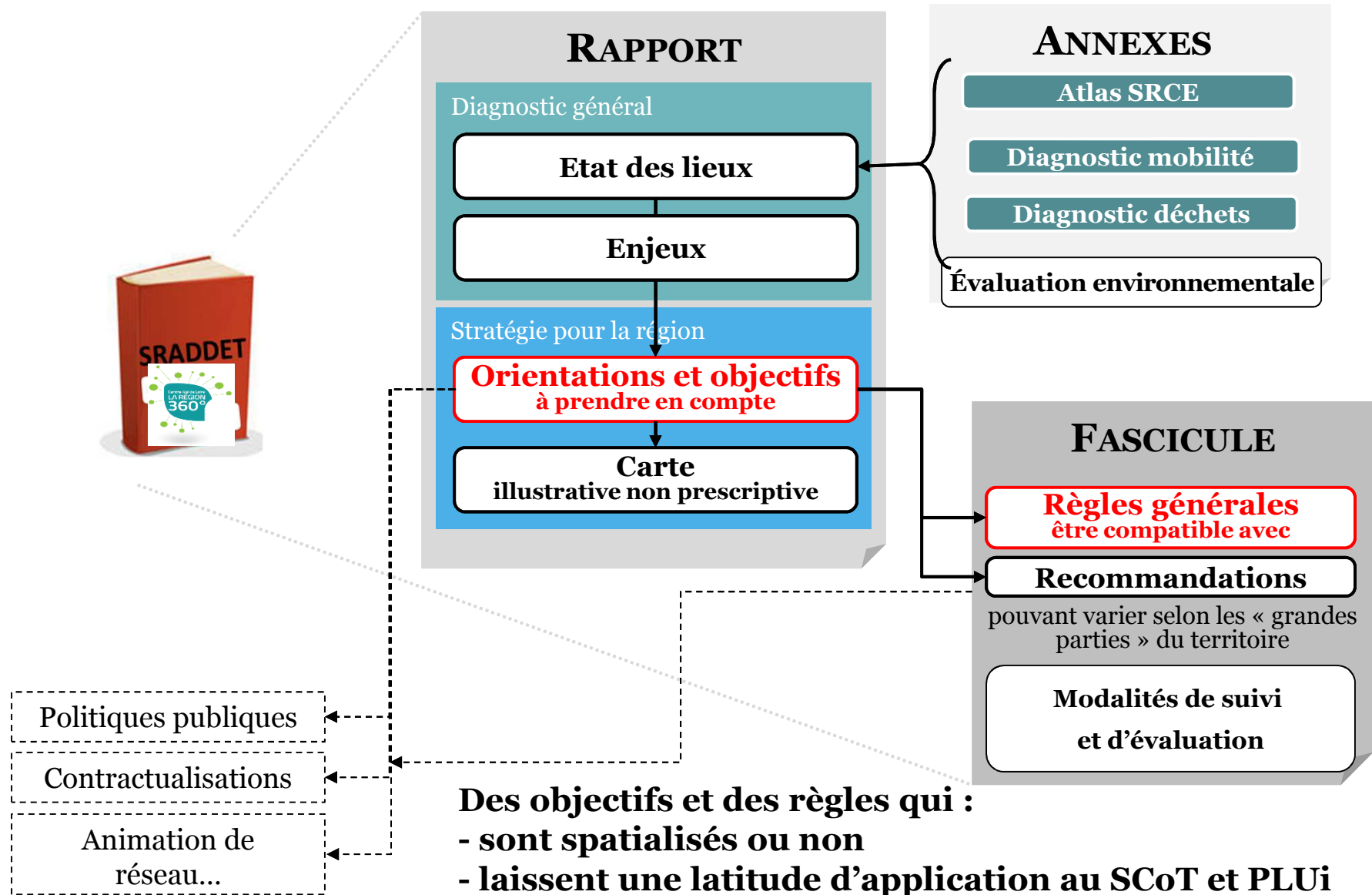
Environnement

- maîtrise et valorisation de l'énergie,
- lutte contre le changement climatique,
- pollution de l'air,
- protection et restauration de la biodiversité,
- prévention et gestion des déchets.

Un document de planification



COMPOSITION DU SRADDET



Calendrier prévisionnel d'élaboration et modalités d'élaboration



Janvier-Juillet 2017
Démocratie permanente : « fabriks » dans les bassins de vie

Novembre 2017-Mai 2018
Concertation : Forum de lancement, Ateliers 360°, cercle des acteurs, réunions thématiques institutionnelles et techniques, site internet

Janvier-Avril 2018
Appel à propositions sur les règles générales auprès des SCOT et EPCI compétents en matière de PLU

Novembre 2018-Avril 2019
Consultation réglementaire : avis des SCOT et EPCI compétents en matière de PLU, de la CTAP, du CESER, du CGEDD puis enquête publique



Les objectifs pour le SRADDET
partagés avec le cercle des acteurs du 22 mars 2018

Les grandes orientations de la stratégie

1- Pour une région accueillante :

Conjuguer les forces de nos territoires au service d'un développement solidaire et équilibré

2 - Pour une région rayonnante :

Miser sur la qualité de vie, la vitalité de notre économie et la diversité de nos atouts, facteurs d'attractivité

3- Pour une région responsable :

Aménager durablement pour relever le défi de la transition écologique

4 - Pour une région forte :

Affirmer les coopérations et activer les complémentarités

Une méthode pour l'action :

La démocratie permanente comme principe de l'action publique,

la construction partenariale

le suivi avec l'ensemble des collectivités et des citoyens

« POUR UNE RÉGION ACCUEILLANTE »

CONJUGUER LES FORCES DE NOS TERRITOIRES AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET ÉQUILIBRÉ

- 1. Poursuivre **le changement du modèle d'aménagement vers un urbanisme plus durable** et endiguer la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers
- 2. Offrir un **habitat accessible et adapté aux besoins** et évolutions démographiques, économiques, sociales et environnementales
- 3. Assurer **un accès aux services adapté aux évolutions sociétales**, proposer une offre de **mobilité multimodale** et réussir la **transformation numérique**
- 4. Garantir **l'accès aux soins** pour tous et renforcer les démarches prévention-santé
- 5. Garantir l'égalité des chances par l'accès de tous à **une offre d'orientation et de formation** adaptée au plus près des besoins

« POUR UNE RÉGION RAYONNANTE »

MISER SUR LA QUALITÉ DE VIE, LA VITALITÉ DE NOTRE ÉCONOMIE ET LA DIVERSITÉ DE NOS ATOUTS, FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ

- 6. Améliorer les **conditions d'attractivité de la région** et accroître sa qualité d'accueil au service du développement économique et touristique
- 7. Miser sur le **patrimoine naturel, la culture et le sport** et renforcer l'offre de loisirs
- 8. Donner aux **jeunes les clés de la réussite** et de l'épanouissement en Centre-Val de Loire
- 9. Développer **une économie performante au service de l'emploi capable de relever les défis climatiques et environnementaux**
- 10. S'appuyer sur les ressources locales pour renforcer les capacités d'adaptation des territoires aux enjeux d'avenir
- 11. **Améliorer la connexion de la région** avec le territoire national et européen

« POUR UNE RÉGION RESPONSABLE »

AMÉNAGER DURABLEMENT POUR RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 12. Amplifier la **transition énergétique**
- 13. **Préserver et sécuriser la ressource en eau**
- 14. Devenir une **région à « biodiversité positive »**
- 15. **Prévenir, réduire, valoriser les déchets**
- 16. Promouvoir et **développer l'économie circulaire**

« POUR UNE RÉGION FORTE »

AFFIRMER LES COOPÉRATIONS ET ACTIVER LES COMPLÉMENTARITÉS

- 17. Construire les **territoires de démocratie permanente** pour favoriser la citoyenneté et l'égalité
- 18. **Renforcer les coopérations réciproques entre les territoires** de la région, notamment entre villes et campagnes
- 19. **Dynamiser les réseaux thématiques**
- 20. Développer les **collaborations interrégionales**